

Frédéric Pellion

Enfants hors discours *

Argument. La remarque de Lacan sur le « dit » schizophrène « sans le secours d'aucun discours établi » nous permet-elle de penser autrement, voire de contrer quelque peu, l'extension aujourd'hui indéfinie du domaine de l'autisme ?

« L'univers n'est pas ailleurs que dans la cause du désir, l'universel non plus. C'est de là que procède l'exclusion du réel [...] de ce réel : qu'il n'y a de rapport sexuel, ceci du fait qu'un animal a¹ *stabitat* qu'est le langage, que d'habiter c'est aussi bien ce qui pour son corps fait organe, – organe qui, pour ainsi lui ex-sister, le détermine de sa fonction, ce dès avant qu'il la trouve. C'est même de là qu'il est réduit à trouver que son corps n'est pas sans autres organes, et que leur fonction à chacun, lui fait problème, – ce dont le dit schizophrène se spécifie d'être pris sans le secours d'aucun discours établi. »

Jacques Lacan (AE, 474²)

Je vais placer cette intervention différée au séminaire de notre Réseau Enfance et Psychanalyse sous les auspices de ce passage de « L'étourdit ». De ce passage, on retient le plus souvent les deux dernières lignes, à propos du « dit » schizophrène, imaginé adulte par habitude. Mais l'hypothèse que je vais essayer d'étayer pour vous, dans la mesure de mon possible, est qu'il pourrait aussi bien concerner certains enfants.

Plus particulièrement, ces enfants pas névrosés que – faute d'avoir su, ou voulu, conserver la catégorie nosographique identifiée dans la CFTMEA comme « schizophrénie infantile³ » – nous sommes aujourd'hui réduits à voir rangés en masse dans les limbes d'un « trouble du spectre autistique », rapporté, par convention paresseuse – car remettant à une science largement rêvée tout ce qu'il en est de la cause –, à une « origine » « neuro-développementale ».

Les éléments contribuant à ce diagnostic, sur lesquels nous aurons à revenir, même obliquement, sont les traits désignés comme « dissociatifs », et, je cite les auteurs, « les manifestations délirantes [,] moins fréquentes

et plus difficiles à mettre en évidence que chez l'adulte, [et qui] prennent la forme d'idées persécutives ou d'idées de transformation corporelle, ou encore de phobies étranges ».

*

Une remarque liminaire maintenant, avant d'en venir au commentaire de notre passage, d'abord, et à mon hypothèse, ensuite : où, ou si vous préférez, comment, s'« établit », selon Lacan, un discours ? À chercher une réponse à cette question, on découvre une chose amusante, et sans doute significative ⁴. Lacan, comme pour nombre de ses notions, a en effet tardé à formuler ce qu'il mettait exactement sous ce terme de /discours/. Quoique en en faisant abondamment usage dans son séminaire à partir de la rentrée 1968 (!), il a en effet attendu quatre ans, et la publication de ce même « Étourdit », pour aboutir à cette définition : « [Le discours], je le situe du lien social à quoi se soumettent les corps qui, ce discours, labitent ⁵. » (AE, p. 474)

Ainsi, même s'il a pu aussi en isoler, pour faire « au plus court » (AE, 444), quatre ou cinq types abstraits, *un* discours, pour lui, n'est pas du tout une abstraction, mais le dialogue très matériel de corps singuliers avec une certaine configuration langagière, qui leur préexiste et préside au modelage de leurs interactions.

Et, par parenthèse, cela vaut tout particulièrement, il me semble, pour le discours dont nous déclarons faire profession, à savoir le discours de l'analyste. En effet, en en écrivant le mathème, Lacan n'a jamais voulu suggérer qu'il y aurait une manière standard de conduire une cure. Le terme *a*, qu'il y pose en position d'agent, est d'ailleurs tellement irréductible à toute collectivisation – et ce qu'on le prenne côté analyste ou côté analysant – qu'il semble bien que le « l' » de l'expression « discours de l'analyste » soit là pour faire valoir sa disparité non seulement par rapport aux autres discours, mais aussi entre les discours, au pluriel, des différents analystes.

En somme, le discours, au sens de Lacan, n'est pas une vue de l'esprit, mais un instrument – parmi d'autres, peut-être – de ce qu'il finira par nommer, en 1976, « corpo-rections » (AE, 570).

De nombreuses remarques antérieures à la définition que je viens de vous rappeler vont sans équivoque dans ce sens : par exemple, en 1969, « la référence d'un discours, c'est ce qu'il avoue vouloir maîtriser » (S 17, 79) ; ou déjà, en 1968, son « effet » est de « renonciation à la jouissance » (S 16, 19). Dans la même leçon, Lacan ajoute d'ailleurs à cela que, à l'intérieur de chacun des discours, le partenaire du couple sexuel pourrait bien

être choisi pour être celui qui incarne une certaine non-renonciation (S 16, leçon du 13 novembre 1968).

Tout cela signifie donc, comme Freud l'avait déjà anticipé (OCP, XVIII, 245-333), que les sujets qui s'« impliquent » (S 16, 18) – mot que le « s' » réflexif empêche de lire en un sens trop étroitement mathématique – dans un discours abandonnent certaines de leurs revendications pulsionnelles. À cet égard, tout discours est interdicteur, à la nuance près – de taille, mais c'est le sens du mot « renoncer », qui traduit la *Versagung* du *Malaise* – qu'il y a assentiment à cette interdiction.

Bien sûr, assentiment du moi ? du sujet ? c'est toute la question – qui, soit dit en passant, décontenance Marx, confronté au travailleur salarié jugeant préférable d'abandonner une part de la valeur de son travail à celui qui l'entretient, lui-même comme ses outils.

Or, et c'est là la chose amusante, cette phrase de définition suit immédiatement le paragraphe que j'ai cité en commençant. Il est donc clair que la remarque de Lacan sur le « dit » schizophrène lui sert, plus qu'à *spécifier* une schizophrénie à l'endroit de la pertinence psychopathologique de laquelle il est vraisemblablement aussi dubitatif que Freud, à *illustrer* ce qu'il estime être une propriété générale du discours.

*

Entrons, maintenant, dans le commentaire.

La difficulté de ces deux phrases tient à l'extrême condensation avec laquelle Lacan fait valoir l'articulation entre discours, d'une part, et corps, de l'autre, le moyen terme entre les deux étant ce qu'il appelle « organe », et qui n'est bien sûr pas sans évoquer le phallus, en tant que distinct de la... bite.

Essayons – et tant pis pour l'art poétique ! – de déchiffrer un peu ces deux phrases. Je vous propose d'y substituer cet enchaînement de propositions :

1. Le non-rapport sexuel, fondateur, fait que le corps se supplémente d'un organe qui, en quelque sorte, l'y représente ;
2. Cet organe, quoique plus ou moins étrange au corps, n'est pas sans effet sur lui ;
3. En particulier, sa fonction (de suppléer ⁶ au rapport sexuel qu'il n'y a pas, donc) informe le corps dans son *unarité* ;
4. Et lui intime de se situer quant au sexuel – on pourrait sans doute dire : le *sexue* ;

5. Le sujet, secondairement, avant même de faire le choix d'un sexe spécifié, a donc à s'accommoder de cet organe-du-sexe que le discours lui assigne ;

6. Quitte à disséminer cette fonction sur d'autres parties, éléments, composantes, de son corps.

Dire que le schizophrène est dans cette position d'être sans le « secours » d'un « discours établi » ne fait donc pas qu'approfondir la remarque ancienne sur l'Autre « exclu véritablement » (S 3, 64) dans, ou par ⁷, la psychose ; Lacan y ajoute la thèse nouvelle, fort précise, que cela vaut aussi bien pour le langage d'organe à proprement parler schizophrénique que pour les autres événements de corps, par exemple la conversion hystérique. Et que la différence entre les diverses situations structurales tient moins au fait de la prise au corps qu'au « savoir antérieur » (S 16, 13-14) qu'a enserré le discours qui a présidé à la venue au monde de ce corps.

*

Vous voyez comment, tout doucement, nous en sommes arrivés à l'enfant.

La célèbre « Note sur l'enfant » de 1969 réfère également, en effet, à un « savoir antérieur » impliquant l'enfant à venir. Jean-Michel Arzur, dans un petit texte que je vous recommande vivement ⁸, fait d'ailleurs lui aussi valoir la continuité entre cette très brève note – que Lacan, il faut le rappeler, n'avait pas souhaité publier en l'état, la jugeant probablement incomplète ou insuffisamment précise – et certains des développements à venir de « L'étourdit ».

Dans la « Note... », ce savoir-ci est énoncé par Lacan – selon une répartition qui, si l'on y regarde de près, renvoie plus au style d'interventions requises de l'analyste de l'enfant qu'à la structure de celui-ci – en termes de « vérité du couple familial » ou de « subjectivité de la mère » (AE, 373).

Dans le premier cas, le choix par Lacan du terme /couple/ renvoie explicitement au rapport sexuel qu'il n'y a pas (et dont Lacan a fixé la formule le 22 mars de la même année 1969 ⁹), et dont la famille, quel que soit son périmètre, se cimente.

Deux remarques, rapides, sur ce point :

1. Il faut admettre que ce non-rapport entre deux particuliers, les parents, peut se déployer dans les organisations de vie, et de mœurs, les plus variées ;

2. Et que, de surcroît, l'assignation de la fonction-père à un qui ne peut pas, ou ne veut pas, la soutenir, est parfois une de ces ruses de la raison familiale dont l'analyste ferait mieux d'être averti avant que d'« intervenir ».

Quant au second cas, si le père, en tant qu'égalisable audit (juridiquement, biologiquement, ou autre) père de l'enfant, en paraît en effet écarté, il reste que le terme /subjectivité/ dénote l'effet sujet produit chez la mère par sa rencontre avec le même non-rapport – c'est-à-dire, au fond, du chemin qu'elle a parcouru pour elle-même, en tant que parlêtre sexué, avant et pendant sa grossesse, le long des six propositions énumérées plus haut.

*

Peut-être, à partir de là, peut-on avancer un peu concernant les discussions de nosographie évoquées en introduction.

Il faut, ici, bien distinguer langage et discours. Un discours est ordonné par un ou plusieurs signifiants privilégiés¹⁰, d'une part, et, de l'autre, vise, comme on l'a vu, à une action sur ce qu'il se donne comme référent. C'est son insertion, qu'on s'en félicite ou qu'on la déplore, dans le monde de l'utilité (S 21, 20 novembre 1971).

On peut dès lors faire l'hypothèse que la sensibilité de l'enfant au langage fait écho à la prise de son corps dans un discours – dans un discours arrimé à un non-rapport, que la polyphonie de celui-ci se joue, ou pas, au sein d'un couple institué comme couple familial.

*

À cet égard, la ligne de partage pertinente est bien de savoir si l'enfant réagit, ou non, au langage. C'est-à-dire : y prête attention. Et l'on s'aperçoit alors de la grande rareté des cas d'autisme franc, type Kanner.

Le reste ressortit plutôt, à mon avis, à une clinique du hors-discours.

Cette clinique est largement à construire, mais je vais tout de même, pour finir, vous en proposer quelques préalables possibles :

1. Qu'un discours soit « établi », comme l'écrit Lacan, ne signifie pas qu'il soit établi de toujours, et encore moins pour toujours ; il suffit, en principe, pour le faire vaciller, que ce qu'il « avoue vouloir maîtriser » objecte, se rebelle, se « [mette] en croix¹¹ » avec sa bonne marche ;

2. Ce dont il découle que l'usage de la catégorie lacanienne de déclenchement pourrait être étendu sans subir de dommage conceptuel irréparable aux cas où l'intervention d'« Un-père » (É, 577) en tant qu'individu n'y est pas repérable¹² ; ce ne serait d'ailleurs là que prendre au sérieux

l'énigme persistante de l'entrée, rarement tout à fait nette, dans la schizophrénie ¹³, comme l'idée freudienne du « danger » attaché aux variations quantitatives de la libido (OCP, X, 223-304 ; XI, 117-126 ; XVII, 279-283), au demeurant parfaitement affine avec le lien posé par Lacan entre efficace du discours et renoncement à la jouissance.

3. Car, en effet, le Nom-du-Père, s'il « redouble à la place de l'Autre le signifiant lui-même » (É, 578), est-il substantiellement différent du S1 dont le discours s'ordonne ? L'un et l'autre partagent cette amphibolie d'ordonner ce discours singulier et de représenter du même mouvement ceci qu'il y a, dans une existence humaine, du discours, le discours efficace pouvant varier selon les périodes de celle-ci ;

4. Ce pourquoi le Nom-du-Père peut être convoqué, par exemple, lors d'une chute apparemment anodine, mais qui n'en appelle pas moins au vide de garantie des pensées dont se sustentait le parent qui voit sa responsabilité prise en défaut ; ou lorsqu'il est question de substituer un apprendre systématique à l'exercice du savoir inconscient hérité des ascendants ;

5. Que la désaffection d'un discours soit *simultanément* chute du sujet hors de ce discours impose de repenser autrement que comme la simple application d'une activité sur une passivité aussi bien l'*Hilflosigkeit* freudien (OCP, XVII, 279-283) que le *liegen lassen*, « laisser en plan », de Schreber (É, 560-561) ; ce qu'amorce Lacan en concluant son cheminement avec la psychose sur cette « forclusion de fait » (S 23, 87) dont Colette Soler ¹⁴ a parfaitement mis en lumière l'ambiguïté ;

6. Le remède peut alors tendre, dans une sorte de revigoration du discours défaillant, à prendre le relais de l'« intérêt particularisé » (AE, 373) qu'évoque Lacan dans la « Note... » ; mais il peut également trouver sa consistance dans un « changement » (S 20, 20-21) plus radical du discours ;

7. Ce changement nécessaire favorise, selon Lacan, le discours de l'analyste ; encore faut-il, bien sûr, que ce dernier, l'analyste, un analyste, parvienne à se faire admettre comme un « partenaire » ayant « chance de répondre » (AE, 558) au problème qui se pose, là où le symptôme de l'enfant, tout seul, y échoue (AE, 373 ¹⁵) ; et aussi, ajouterais-je, qu'il soit averti que ce ne sera pas toujours l'amour qui répondra à sa tentative (S 20, 20-21), mais, possiblement, une des deux autres passions de l'être : la haine, bien sûr, que les débats sur les contours de l'autisme suscitent si facilement, mais qui demeure une potentialité largement défrichée du transfert ; et surtout l'ignorance, dont la face de refus ¹⁶ s'écrit dans la « Note... » comme « alién[ation de] tout accès possible [...] à [la] vérité » (AE, 374) – laquelle aliénation réclame une autre économie de l'« intervention ¹⁷ ».

*

Un mot, pour finir, sur cette dissociation sur laquelle insistent tant les rédacteurs de la CFTMEA. Elle semble bien étrangère à l'antienne lacanienne du retour dans le réel, mais nous connaissons tous ces cas où le fait du hors-discours se traduit dans des séances éclatées entre la salle d'attente, le bureau de consultation et quelque autre lieu tiers. La dissociation, dans ces cas, disperse le corps de l'enfant en ces lieux éparpillés où il cherche à loger ses différents organes, leurs fonctions désassorties et les problèmes, variés, qu'ils lui posent.

Mots-clés : autisme, corps, discours, psychose, schizophrénie.

*↑ Intervention au séminaire Réseau Enfant et Psychanalyse, *La psychose de l'enfant, Parole, langage, discours*. D'abord prévue le 25 avril 2020, elle s'est finalement tenue le 21 novembre en visioconférence.

- 1.↑ Je corrige la graphie « à » de l'édition du Seuil. Il s'agit clairement d'avoir.
- 2.↑ Sigmund Freud est cité à partir de la nouvelle traduction des PUF (S. Freud, *Œuvres complètes – Psychanalyse*, Paris, PUF, depuis 1988), le passage cité étant repéré par OCP suivi des numéros de tome et de page. Les références aux *Écrits* sont notées par É suivi du numéro de page, celles aux *Autres écrits* par AE suivi du numéro de page, celles au séminaire par S suivi du numéro d'ordre du séminaire et, quand la transcription autorisée est disponible et utilisable, du numéro de page, ou de la date de la leçon quand elle ne l'est pas.
- 3.↑ R. Misès (dir.), *Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent*, 5^e édition révisée, Paris, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2012.
- 4.↑ F. Pellion, « A propósitos dos discursos », *Stylus*, n° 33, 2016, p. 79-99.
- 5.↑ L'ironie, qui insiste, on l'a vu, vise Martin Heidegger, mais peut-être surtout la séduction qu'a longtemps exercée sur lui, Lacan, cette idée du langage-habitat (par exemple, S 9, leçon du 2 mai 1962) : en effet, là où, pour le premier, le langage est la « maison de l'être », le second a fini par se ranger à l'idée qu'il n'y a pas l'être, mais seulement *des* corps.
- 6.↑ F. Pellion, « Quelques réflexions sur la pertinence clinique et psychopathologique de la notion de "suppléance" », *Recherches en psychanalyse*, n° 7, 2009, revue en ligne.
- 7.↑ F. Pellion, « Martyrs du symbolique, ou de la schizophrénie envisagée comme résistance à la psychanalyse », *L'Inactuel*, n° 4, 2000, p. 51-62.
- 8.↑ J.-M. Arzur, « L'enfant, le symptôme... de quel inconscient ? », *Mensuel*, n° 127, Paris, EPFCL, novembre 2018, p. 10-14.

9. [↑](#) G. Le Gaufey, *Hiatus Sexualis*, Paris, Epel, 2013.
10. [↑](#) C. Soler, « Statut du signifiant maître dans le champ lacanien », *Mensuel*, n° 58, Paris, EPFCL, février 2011, p. 9-24.
11. [↑](#) J. Lacan, « La troisième », 1974, transcription inédite de Patrick Valas d'après les enregistrements, www.valas.fr
12. [↑](#) Ce qui est d'ailleurs le cas pour Daniel Paul Schreber : ni sa nomination, ni sa déception quant à une paternité, n'ont à proprement figure humaine ; quant à celle de Flechsig, elle a été plutôt, en tout cas durant les neuf années séparant le premier épisode de la grande maladie, en place de remède...
13. [↑](#) F. Pellion, « Martyrs du symbolique, ou de la schizophrénie envisagée comme résistance à la psychanalyse », art. cit.
14. [↑](#) C. Soler, *Lacan lecteur de Joyce*, Paris, PUF, 2015, particulièrement p. 91-96.
15. [↑](#) J.-M. Arzur, « L'enfant, le symptôme... de quel inconscient ? », art. cit.
16. [↑](#) C. Soler, « Symptômes énigmatiques ? », *Champ lacanien, Revue de psychanalyse*, n° 14, *Les symptômes, les affects et l'inconscient*, Paris, EPFCL, novembre 2013, p. 73-74.
17. [↑](#) F. Pellion, « Quelques remarques sur le transfert et l'érotomanie », *Mensuel*, n° 102, Paris, EPFCL, janvier 2016, p. 25-34.